








Revue de presse mars 2020

08.04.2020

Avenue ID: 347
Coupures: 7
Pages de suite: 3

	25.03.2020	La Semaine / Journal du district de Moutier Un patrimoine à protéger Tirage: 14'000	01
	19.03.2020	lematin.ch / Le Matin Online Les faucons sont invités à croquer des campagnols	02
	12.03.2020	WWF Magazine / Le Dahu Neuchâtel SAVEZ-VOUS PLANTER DES ARBRES?	03
	18.03.2020	Le Quotidien Jurassien Leurs pierres à l'édifice paysager Tirage: 17'246	04
	06.03.2020	BulCom du district de Neuchâtel Parc du Doubs et de Chasseral soutenus par le Grand Conseil neuchâtelois Tirage: 10'000	06
	12.03.2020	Le Quotidien Jurassien Oiseaux volant au secours des paysans Tirage: 17'246	07
	07.03.2020	Le Franc-Montagnard Les maires préavisent favorablement une subvention pour les halles du Centre de ... Tirage: 2'132	09



Parc du Doubs – Murs de pierres *Un patrimoine à protéger*



La construction de murs en pierres sèches: un métier d'artisan, un art et une science.
(photo Idd)

Le Parc du Doubs s'associe à la Fédération Suisse des maçons en pierre sèche dans la formation de nouveaux artisans afin de promouvoir le savoir-faire traditionnel de la construction locale et de qualité de murs en pierres sèches. Un cours, proposé par l'institut sanu et divisé en quatre modules, permet d'acquérir des connaissances solides dans la construction de murs en pierres sèches, à la fois un

métier d'artisan, un art et une science. Le deuxième module axé sur les murs de soutènement, est organisé du 4 au 8 mai à St-Brais, commune membre du Parc du Doubs.

Lors de ce deuxième module, les participants auront l'occasion d'apprendre les généralités de la construction en pierres sèches, à savoir: maîtriser les aspects traditionnels d'un mur en pierres sèches, connaître l'outillage du maçon et

l'utiliser de manière adéquate et enfin d'appréhender les notions de la sécurité personnelle au travail. Ce module, axé spécifiquement sur la rénovation d'un mur de soutènement, permettra de connaître et d'appliquer les principes de base du montage d'un tel type de structure ainsi que ses directives de construction.

Une composante essentielle de nos paysages

Patrimoine bâti emblématique de l'Arc jurassien, les murs en pierres sèches demandent une attention particulière. Leur construction sans liant (ni mortier, ni ciment) nécessite un savoir-faire très ancien et spécifique. En plus d'offrir un habitat pour une faune et une flore spécifiques, les murs en pierres sèches séparent historiquement les pâturages et sont devenus une composante essentielle de nos paysages. Avec la mécanisation de l'agriculture, les murs ont été peu à peu négligés. Le Parc du Doubs, en étroite collaboration avec ses partenaires, mène depuis 2016 un projet de restauration et de mise en valeur des murs en pierres sèches afin de préserver cet héritage. (cp-oo)



Online-Ausgabe

Le Matin
1003 Lausanne
021/ 349 49 49
<https://www.lematin.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 857'000
Page Visits: 10'748'955



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 76712037
Coupure Page: 1/1

Jura

Les faucons sont invités à croquer des campagnols

Aux Franches-Montagnes, les rapaces sont des prédateurs qu'il s'agit de favoriser en posant des nichoirs. Une méthode qui a fait ses preuves contre l'invasion de campagnols.

lematin.ch

Articles en relation

C'est reparti pour un cycle! Avant l'arrivée du printemps, les campagnols font des ravages dans les pâturages jurassiens. Les Franches-Montagnes sont en première ligne, mais une nouvelle arme sera brandie contre l'envahisseur qui mange chaque jour l'équivalent de son poids en racines: le faucon crécerelle!

Selon le constat du «Quotidien Jurassien», certaines zones agricoles sont dévastées aux Breuleux, aux Bois, au Noirmont et du côté des Communances. Pour favoriser la présence des prédateurs ailés, les ornithologues de l'association d'étude et de protection des oiseaux «Le Pèlerin» poseront des nichoirs, histoire de compenser la raréfaction des sites de nidification naturels.

Piégeage et gazage

«Certains endroits sont noirs comme le tableau», à tel point que des exploitations agricoles sont en péril, selon le témoignage de Yann-David Varenne, de la «Fondation rurale interjurassienne». Étant donné la grande taille des domaines, le piégeage et le gazage sont décourageants, d'où l'idée de favoriser les prédateurs naturels.

Si un renard élimine 4 000 campagnols par an, un faucon crécerelle en supprime cinq fois plus. L'association «Parc de Doubs» qui comprend 16 communes conduit un projet global: installer des abris à hermines et, en collaboration avec «Le Pèlerin», des perchoirs à rapaces et des nichoirs à faucons crécerelles, plus utiles dans les hangars et les granges que dans les arbres.

Allié des agriculteurs

La méthode a fait ses preuves: le faucon crécerelle est l'allié des agriculteurs. «Il n'y a qu'à voir le nombre de pelotes de réjection au pied des piquets pour comprendre que ça marche», a indiqué l'ornithologue Charles Francey au «Quotidien Jurassien».

Il n'y a qu'à voir aussi les clichés du photographe animalier Stéphane Theytaz de Montfaucon, qui alimente sur Facebook la page «Regards nature» et qui, pour l'occasion, a nourri notre galerie photos.

Vincent Donzé

Créé: 19.03.2020, 18h51



SAVEZ-VOUS PLANTER DES ARBRES ?

Depuis 2015 et sur tout le territoire romand, le WWF agit en faveur de la biodiversité grâce à son projet « **Connexions naturelles** ». Dans le canton de Neuchâtel, de nombreux projets ont vu le jour ces deux années passées. Les dernières actions en liste ont eu lieu le 5 puis le 16 novembre 2019, respectivement aux Planchettes et au Landeron. À cette occasion, dans les deux domaines bio concernés, ont été plantés des vergers fruitiers haute-tige (56 arbres au total) en collaboration avec le projet SOS Verger mené par l'Association Rétropomme. A cela s'ajoute une belle collaboration avec le Parc naturel du Doubs et son projet « Petites structures » qui nous a permis de planter 185 m de haie indigène chez deux agriculteurs neuchâtelois.



Ne manquez pas nos prochaines actions !

21 mars 2020

Plantation d'une haie indigène ainsi que de quelques arbres forestiers,
Commune de la Sagne

4 avril 2020

Entretien d'un étang pour crapauds accoucheurs, Commune de Coffrane

Inscription et info :

www.wwf-ouest.ch/connexions-naturelles

■ Lara Grandgirard



SAINT-BRAIS

Leurs pierres à l'édifice paysager



Un mur de soutènement sert à stabiliser le terrain.

PHOTO OLIVIER NOAILLON

► **Un cours de construction de murs en pierres sèches**, notamment organisé par le Parc du Doubs, aura lieu prochainement du côté de Saint-Brais.

► **Son but? Sauvegarder un métier en voie de disparition** et préserver le patrimoine paysager de la région.

Le Parc du Doubs s'est allié avec la Fédération suisse des maçons de pierre sèche (FSMPS) et la société biennoise SANU, afin de mettre en place ce cours de construction de murs en pierres sèches à Saint-Brais. Le point sur la question avec Christine Gubser, cheffe de projet de l'entreprise SANU.

Le Quotidien Jurassien. – Quelle est la mission de ce cours?

Christine Gubser. – Tout d'abord, c'est de pouvoir sauvegarder le métier. Il y a peu

de personnes qui réalisent ce genre de constructions à un niveau professionnel. De plus, en dehors de cet aspect de sauvegarde de la profession, il y a également un aspect naturel. Ce cours a également pour but de préserver le patrimoine, l'aspect paysager de ces murs.

C'est toute une culture qu'il faut donc sauvegarder.

– Pourquoi les Franches-Montagnes, et plus précisément Saint-Brais?

– C'est un fait: les Franches-Montagnes sont une région qui possède passablement de



murs en pierres sèches. Ils font partie des paysages traditionnels. Même si ces murs sont résistants, il faut les entretenir ou les reconstruire. Lorsqu'il y a beaucoup de pluie, ils finissent en effet par s'effondrer. Le Parc du Doubs a donc recherché des murs en mauvais état sur lesquels les participants auront l'occasion de s'exercer.

– **Plus en détail, qu'est-ce que les participants apprendront durant le stage?**

– Durant cinq jours, ils apprendront à construire ou reconstruire un mur de soutènement. Il s'agit d'une construction qui sert à stabiliser le terrain. C'est un type de mur que l'on retrouve notamment sur les terrasses ou dans les jardins, par exemple.

– **Lors de la réalisation de**

telles constructions, à quoi faut-il faire attention?

– Il est important d'être guidé par un professionnel. Quelqu'un qui sait vraiment comment s'y prendre, comment reconstruire un paysage sans le déformer. Premièrement, il faut tenir compte du type de construction. Dans le cadre du cours animé à Saint-Brais, de travailler avec des pierres de la région, afin de garder cet aspect régional: ce qui est notamment recherché, c'est la promotion de la biodiversité locale. La deuxième chose renvoie à la façon de faire. Il est important de ne pas poser les pierres, qui doivent être correctement taillées, n'importe où. C'est quelque chose qu'on apprend, encore une fois, avec l'aide d'un professionnel.

– **Finalement, à qui le cours est-il adressé?**

– Ce cours n'est pas uniquement réservé aux maçons, mais aussi aux jardiniers, aux paysagistes ou autres professionnels, et également aux personnes non professionnelles. Ce stage est ouvert à tous. Il n'y a pas besoin de connaissances préalables sur la maçonnerie. Tout le monde peut y prendre part, même des privés, comme une personne qui désire construire un mur dans son propre jardin. La seule condition est peut-être de posséder assez de force physique: soulever les pierres est assez difficile. Il est aussi conseillé de supporter le mauvais temps, car le cours aura lieu par n'importe quelle météo. À noter que les outils seront mis à disposition des participants.

www.sanu.ch

Propos recueillis par
KATHLEEN BROSZY



ENTRE-DEUX-LACS

Parc du Doubs et de Chasseral soutenus par le Grand Conseil neuchâtelois



Le Grand Conseil neuchâtelois a apporté un soutien quasi unanime (107 pour, 3 contre et 3 abstentions) aux Parcs Chasseral et du Doubs lors de sa session de février.

La participation cantonale au Parc Chasseral pour la période 2020-2024 est doublée par rapport à la

période précédente. Elle répond à l'élargissement du périmètre du Parc sur le canton, avec l'intégration de l'ensemble des localités de la commune de Val-de-Ruz, les forêts des hauts de la Ville de Neuchâtel et Chaumont. Le canton de Neuchâtel participe à hauteur de 7% au budget du Parc, le canton de

Berne pour 17% et la Confédération à hauteur de 44%. Le solde (33%) provient de montants mobilisés par le Parc auprès des communes, membres, fondations, sponsors, ou d'autres outils de financement public.

Le Parc Chasseral développe ses activités dans le cadre d'un intérêt public. C'est pourquoi il est principalement financé par des fonds publics. Le budget annuel du Parc s'élève à plus de 2 millions de francs. Ses charges sont réparties entre ses quatre axes stratégiques:

- Nature, paysage & patrimoine
- Economie, mobilité & énergie
- Education, culture & communication
- Développement, partenariats & communication

Le Parc n'engage des dépenses que si les ressources sont assurées.

GC





PULLULATION DE CAMPAGNOLS

Oiseaux volant au secours des paysans

► Les campagnols

pullulent à nouveau aux Franches-Montagnes.

► Pour favoriser les alliés naturels des agriculteurs

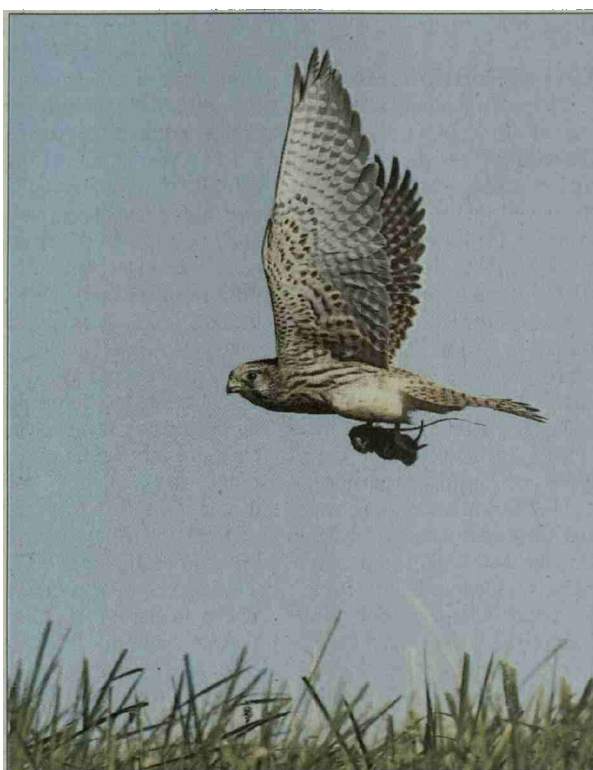
dans leur lutte contre ce fléau, les ornithologues du Pèlerin offrent de poser des nichoirs à faucons crécerelles. Explications.

De façon cyclique, le campagnol colonise les Franches-Montagnes. Labourant tout sur son passage. Actuellement, certaines zones, notamment du côté des Breuleux, des Bois, du Noirmont ou encore des Communances, apparaissent dévastées.

«Certains endroits sont noirs comme le tableau, mesure Yann-David Varennes, de la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Nous sommes clairement en haut du pic de pullulation. Il y a des exploitations en péril; certaines ont effectué une demande auprès du canton pour obtenir des crédits à taux préférentiel.»

Des ravages importants

Pour ces paysans, le campagnol est une calamité. De fait, la bestiole, vorace, peut grignoter jusqu'à 150 grammes de racines par jour, soit l'équivalent de son poids. En outre, sa reproduction est galopante. Au plus fort d'un épisode de pullulation, un km² peut ainsi être envahi par 100 000 rongeurs destructeurs. Bonjour les dégâts! Ces atteintes au sol sonnent comme une lourde



Un couple de faucons crécerelles chasse près de 2000 campagnols par an.
PHOTO STÉPHANE TEYTAZ

perte économique pour les agriculteurs concernés, forcés de réensemencer, d'acheter du fourrage pour compenser le déficit en récoltes.

La mémoire courte

Pour les experts, l'éradication du campagnol est illusoire. Il faut donc vivre avec. Et réfléchir sur le long terme, indique Viviane Froidevaux, cheffe de projet au Parc du Doubs. Yann-David Varennes observe qu'au vu de la grande taille des exploitations, le pié-

geage et le gazage peuvent paraître décourageants. Toutefois, poursuit-il, la mise en place de mesures préventives «qui ne coûtent quasiment rien» est plus que recommandée. Mais les agriculteurs ont souvent la mémoire courte et baissent la garde après la crise, alors qu'il faudrait poursuivre la lutte lorsque la densité de campagnols est faible.

Durabilité recherchée

La solution durable préconisée pour limiter la casse, et du



coup l'ampleur de la pullulation, consiste notamment à favoriser les prédateurs naturels. Comment? En installant des perchoirs à rapaces, des nichoirs à faucons crécerelles ou encore en aménageant des abris à hermines – un projet conduit par le Parc du Doubs. «Il n'y a qu'à voir le nombre de pelotes de réjection au pied des piquets pour comprendre que ça marche», lance Charles Francey, ornithologue de Saignelégier.

Dans les fermes et les granges

Quand un renard élimine quelque 4000 campagnols par an, un couple de faucons crécerelles en prélève près de 2000. Le hic, c'est que le rapace peine aujourd'hui à trouver des sites de nidification naturels.

Dans le but de protéger l'espèce et d'augmenter les effectifs, des ornithologues passionnés ont donc installé des nichoirs dans des bâtiments ruraux de la région au cours des trois dernières années. Et le constat est réjouissant: «Nous avons pu observer que le faucon se reproduit avec succès dans ces espaces alors qu'il n'occupe pas les nichoirs placés dans les arbres», explique Martial Farine, ornithologue averti.

En Suisse, la pose et l'entretien de quelque 3800 nichoirs ont notamment contribué à l'essor de l'espèce qui, aujourd'hui, ne figure plus sur la liste rouge des oiseaux menacés.

Rapaces à l'œuvre cet hiver

Fort de ce constat, l'association Le Pèlerin, qui collabore avec la Fondation rurale interjurassienne (FRI) et le Parc du Doubs, souhaite poser de nouveaux nichoirs: «Nous recherchons des hangars, d'anciennes granges, des bâtiments agricoles situés en zone rurale ou en bordure de villages, dans des secteurs ouverts, donc propices», poursuit Martial Farine.

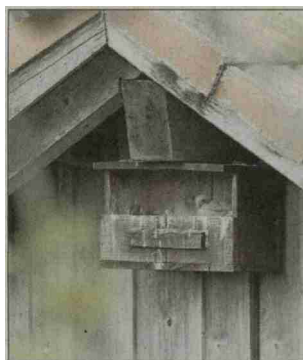
Avec la clémence des températures et l'absence de couverture neigeuse, les faucons crécerelles sont restés sur le plateau franc-montagnard cet hiver. Les ornithologues ont

ainsi observé d'impressionnants groupes en vol stationnaire notamment dans les secteurs des Enfers ou du Noirmont: «Avec l'abondance de nourriture (n.d.l.r.: des campagnols à gogo), c'est une bonne année pour les rapaces», se réjouissent-ils. C'est déjà ça de pris.

VÉRONIQUE ERARD-GUENOT

Les privés désireux d'installer des nichoirs contacteront Martial Farine au ☎ 079 710 01 68, les agriculteurs s'adresseront à Yann-David Varennes au ☎ 032 420 74 71, lequel organise un cours de lutte contre les campagnols sur inscription lundi après-midi 6 avril aux Sairains.

Le Pèlerin recherche des bénévoles

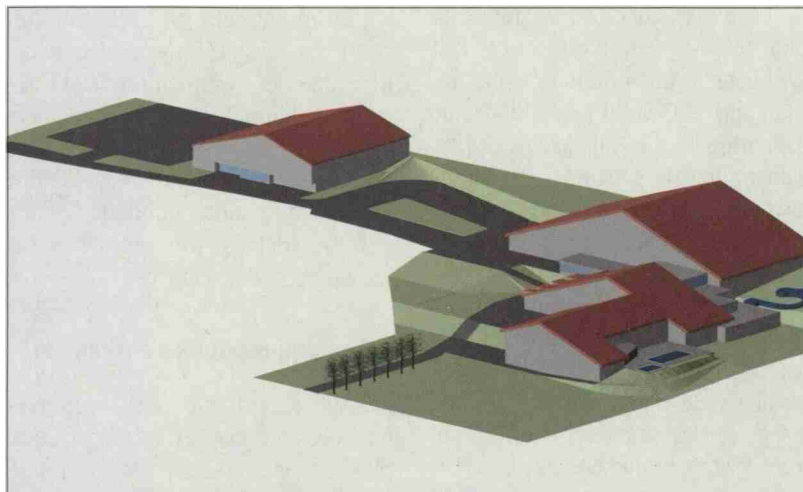


► Le Pèlerin, société franc-montagnarde d'étude et de protection des oiseaux, intégrera cette année le programme de monitoring des populations de faucons crécerelles de la Station ornithologique de Sempach. Il s'agira pour les bénévoles de rassembler des données sur la pose de nichoirs, la réussite des couvées ou encore la localisation de ces oiseaux afin de suivre la dynamique des populations de faucons crécerelles, qui s'étaient raréfiés à partir des années 1960, et contribuer à leur protection.

► Pour intégrer ce programme national, Martial Farine et Charles Francey se forment actuellement à la capture et au baguage de ces rapaces. Mais pour mener les opérations de recensement et de manipulation, la société, qui ne compte qu'une poignée d'actifs, est à la recherche de bénévoles. Jeunes et moins jeunes seront notamment formés et appelés à recenser les faucons et leurs poussins, et à observer leurs déplacements. **VEG**



Les maires préavisent favorablement une subvention pour les halles du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes



Du soutien pour la double halle du CL (à g.). Les maires des Franches-Montagnes ont donné jeudi un préavis favorable pour le versement d'une subvention de 200 000 francs.

Randy Gigon

Sous réserve de l'approbation de l'Association jurassienne des communes, les futures halles du Centre de Loisirs (CL) bénéficieront d'une subvention de 200 000 francs. Réuni en assemblée jeudi aux Enfers, le Syndicat des communes des Franches-Montagnes a préavisé favorablement le versement de cette somme. Les maires du district ont également fait avancer le projet de zone d'activité d'intérêt cantonal.

L'Association jurassienne des communes (AJC) dispose d'une manne unique de 600 000 francs. Cette somme provient de différents remboursements et autres aides pour les infrastructures (arrêté Bonny notamment) qui n'ont pas été utilisés. Décision a été prise de couper la poire en trois, comme le nombre des districts du canton. L'Ajoie a affecté la subvention à sa nouvelle

patinoire et la vallée de Delémont au Théâtre du Jura.

Aux Franches-Montagnes, deux possibilités entrent dans les conditions: le projet de double halle du Centre de Loisirs (CL) à Saignelégier et le centre d'accueil de l'étang de la Gruère. Ce dernier, entre les mains de la commission cantonale des paysages et des sites, prendra du temps. «Il ne se fera rien avant quatre, cinq ans» a affirmé Vincent Wermeille, maire du chef-lieu. De plus, son financement sera majoritairement cantonal.

C'est pourquoi le comité du Syndicat des communes des Franches-Montagnes a recommandé de préavisé favorablement le versement de la subvention de 200 000 francs pour les halles. Ouverture de la discussion. Silence. Vote: 9 oui, 2 non, 1 abstention. «Adjugé!» Vincent Steullet, maire de Soubey, était de belle

humeur. L'assemblée de l'AJC devra encore ratifier cette proposition avant que l'argent ne soit crédité sur le compte du CL.

UNESCO entre parenthèses

L'explication de cette petite réticence à accorder la subvention aux halles et pas à un autre projet était à chercher dans le point précédent. Respectivement maires de Muriaux et de Saint-Brais, Sophie Guenot et Aline Erard ont présenté le rapport relatif à l'inscription des Franches-Montagnes au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En clair, la pré-liste de la Confédération est bloquée pour plusieurs années. Raison pour laquelle le groupe de travail désire mettre entre parenthèses sa première idée pour se concentrer sur un projet jugé plus terre à terre: un centre d'interprétation des Franches-Montagnes. Sur le

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'132
Parution: 3x/semaine



Page: 2
Surface: 40'130 mm²



Ordre: 1087983 Référence: 76571423
N° de thème: 808.005 Coupure Page: 2/2

modèle du Musée suisse des fruits et de la distillation en Ajoie, cette institution aura pour mission de valoriser le patrimoine du district.

Sophie Guenot a concédé que les contours du futur centre d'interprétation étaient pour l'heure encore «flous» mais «ce projet pourrait être formidable!» s'est-elle enthousiasmée.

Vincent Wermeille a émis des doutes, sachant que le Parc naturel régional du Doubs voulait à la base créer trois centres d'interprétation (cheval, eau et temps). Malgré le fait que l'institution dispose de cinq collaborateurs et d'un budget annuel de 2 millions de francs, rien n'a abouti.